

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

Mise en garde de la CSFO : Publicité pour de l'assurance-automobile par les entités sans permis Smart Switch and Amicable Insurance Company

27 juin 2006

Au cours d'une enquête récente, la CSFO a pu déterminer que des entités sans permis, Smart Switch et Amicable Insurance Company, pourraient être responsables de la vente d'assurance-automobile par l'entremise d'annonces publicitaires parues dans divers journaux de l'Ontario. Ces entités ne sont pas titulaires d'un permis qui leur permettrait de vendre de l'assurance et ne sont pas enregistrées en tant que sociétés commerciales.

Les annonces publicitaires qui ont paru dans des journaux promettaient aux consommateurs une assurance-automobile dont les six premiers mois seraient gratuits et qui représenterait une économie pouvant aller jusqu'à 50 % par rapport aux primes habituelles. Les annonces invitaient les consommateurs à appeler un numéro dans l'indicatif régional 416. Dans certains cas, l'espace publicitaire avait été payé par carte de crédit volée.

Les entités faisant l'objet d'une enquête comprennent :

Smart Switch Tél: 416.628.6007
Amicable Insurance Company